

FLASH INFO

PROGRAMMATION 2019 DES AIDES A LA PIERRE : ETAT DES LIEUX

RAPPEL DU CONTEXTE

Les orientations du FNAP en région Centre-Val de Loire

- Adoption du budget programmation 2019 par le conseil d'administration du FNAP le 21 décembre 2018
- Un objectif initial de production de 1 700 logements PLUS/ PLAI pour 4 059 337 € d'enveloppe.
- Une subvention Acquisition-Amélioration (PLUS/PLAI) de 4 600€/logement, avec un objectif de 98 logements.
- Réserve d'une enveloppe régionale de 405 000 € pour le financement des opérations de démolition déjà recensées et non financées en 2018.

LES OBJECTIFS

Une répartition des objectifs à atteindre par territoire

Territoire	Production	PLAI	PLUS	DOTATION
CA Bourges	74	52	22	308 200
Cher	48	15	33	86 550
Eure et Loir	275	88	187	584 200
Indre	65	21	44	129 700
TMVL	375	133	242	987 700
CD 37	200	68	132	446 200
Loir et Cher	114	48	66	282 000
OM	323	103	220	777 500
CD 45	226	72	154	478 400
Totaux	1 700	600	1 100	4 080 450

AVANCEMENT PLUS/PLAI

	PLAI				PLUS			
	Val	Pré-prog.	Prog.	Instruit	Val.	Pré-prog.	Prog.	Instruit
CA Bourges	26	21	0	0	37	0	0	0
18	27	0	0	0	24	0	0	0
28	2	0	57	30	6	0	122	79
36	0	4	40	0	0	4	88	0
TMVL	52	0	60	5	41	0	55	10
CD 37	94	4	62	2	178	10	130	4
41	7	4	0	15	1	8	0	8
OM	49	41	21	5	32	94	45	19
CD 45	6	2	63	1	14	6	138	4
Total	263	76	303	58	333	122	578	124

Indicateurs d'avancement d'un dossier :

Validé : La demande a été saisie avec les données obligatoires et validée par le maître d'ouvrage

Pré-programmé : Validation de l'intention de l'opération dans le processus de traitement du recensement des projets validés par les MO, qui peut être éligible à la programmation à venir

Programmé : La demande a été validée par le maître d'ouvrage (ou son représentant autorisé) et programmée pour une année de gestion donnée par le service responsable de la programmation.

AVANCEMENT AA

Territoire	Cible initiale	Pré-prog.	Prog. + constitué	Instruit
Bourges	2	0	0	0
Cher	3	0	0	0
Eure et Loir	17	0	34	7
Indre	4	8	0	0
TMVL	21	0	30	0
CD 37	12	0	1	0
Loir et Cher	6	0	0	0
OM	19	0	2	0
CD 45	14	1	20	0
Total	98	9	87	7

AVANCEMENT DEMOLITION

- Un besoin de 444 logements identifiés pour une subvention de 2 100 500 € demandée.
- 153 logements ont bénéficié d'une subvention de 405 000 € soit le montant global de l'enveloppe régionale.
- Les opérations financées sont situées en zones QPV, Hors QPV, C et B2
- Aucun dossier déposé dans le département de l'Indre (36)

A retenir :

- La région Centre-Val de Loire a bénéficié de 4% de l'enveloppe nationale en démolition en 2019
- Pour couvrir toute la demande en démolition, les OLS peuvent s'appuyer sur le Plan d'Investissement Volontaire d'Action Logement (250 M€ en 3 ans)
- La clôture des instructions pour la programmation 2019 est prévue au 31 décembre 2019
- Certains délégataires sont amenés à négocier leur enveloppe 2020 dès septembre, sur la base de la consommation 2019. Un dépôt des dossiers dans le courant de l'été peut faciliter ces négociations.

Contact USH Centre-Val de Loire :
Léonce BOTON - tél : 02 18 84 50 00 - l.boton.arhlmce@union-habitat.org